



Fonds commun de dividendes canadiens Impérial

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période terminée le 30 juin 2009

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers intermédiaires avec le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un ainsi que les annuels, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, 5650, Yonge Street, 19th floor, Toronto (Ontario) M2M 4G3, ou en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion globale d'actifs CIBC inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds commun de dividendes canadiens Impérial (*Fonds*). Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats d'exploitation du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2009. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 382 006 \$ le 1^{er} janvier 2009 à 435 062 \$ le 30 juin 2009, en hausse de 14 %. Cette hausse découle des ventes nettes de 24 138 \$ et du rendement positif des placements.
- Vu la liquidation des actions canadiennes survenue au début de mars en raison du pessimisme des investisseurs, le sous-conseiller a profité de l'occasion pour accroître l'exposition du Fonds aux actions et réduire la pondération dans les titres à revenu fixe. Le sous-conseiller a ajouté des titres du secteur de l'énergie, comme Suncor Énergie Inc. et Canadian Oil Sands Trust. Le sous-conseiller a aussi ajouté la Société Financière Manuvie, lorsque son prix était intéressant. À la fin de la période, le portefeuille est surpondéré dans les actions et sous-pondéré dans les titres à revenu fixe et les actions privilégiées.
- Le marché boursier canadien a figuré parmi ceux qui ont le mieux fait à l'échelle internationale au cours de la période. Le secteur des technologies de l'information a affiché les meilleurs rendements, grâce à Research in Motion Ltd. (*RIM*). Les secteurs des services financiers et de l'énergie ont également dégagé des rendements positifs. Le seul secteur avec un rendement négatif a été celui des services de télécommunications.
- Dans la composante actions du Fonds, une sous-pondération dans le secteur de l'énergie et des mines a nui au rendement. En outre, l'absence d'exposition aux titres de sociétés comme RIM et Potash Corp. of Saskatchewan Inc. a aussi nui au rendement, parce que ces deux sociétés ont contribué fortement au rendement de l'indice composé S&P/TSX.
- Le sous-conseiller est encouragé par les grands plans de relance et les efforts concertés à l'échelle internationale en réponse à la

crise dans les marchés des capitaux. L'effondrement du marché a été freiné par l'intervention rapide de tous les gouvernements. La reprise, qui s'est amorcée en mars, reflète les attentes élevées à l'égard de l'économie. Selon le sous-conseiller, peu d'éléments viennent corroborer ces attentes, mais le marché a souvent tendance à anticiper une reprise. Les données économiques de base devront s'améliorer considérablement pendant le reste de l'année pour inciter le marché à remonter.

- Le taux de rotation du portefeuille du Fonds s'est accru au cours de la période. Cet accroissement est attribuable à la restructuration du portefeuille par le gestionnaire qui a réduit l'exposition aux titres à revenu fixe à la faveur d'autres catégories d'actif, comme les actions, qui offraient un potentiel de valeur lié à la volatilité du marché au cours de la période.

Événements récents

Au cours de la période, des changements ont été apportés à l'indice de référence de rendement du Fonds afin de mieux représenter l'objectif de placement du Fonds. L'indice secondaire du Fonds a été changé, passant d'un indice mixte composé à 45 % de l'indice composé S&P/TSX, à 40 % de l'indice obligataire universel DEX et à 15 % de l'indice BMO Nesbitt Burns 50 actions privilégiées à un indice mixte composé à 45 % de l'indice composé S&P/TSX, à 20 % de l'indice d'obligations à court terme DEX, à 20 % de l'indice d'obligations à moyen terme DEX et à 15 % de l'indice BMO Nesbitt Burns 50 actions privilégiées.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (*gestionnaire*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds. Le Fonds peut verser au gestionnaire des frais de gestion annuels maximums de 0,25 % de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (*fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds. À ce titre, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

Sous-conseiller

GACI a retenu, comme sous-conseiller du Fonds, Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, pour fournir des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds. GACI verse des honoraires à Gestion CIBC.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes exclusivement par l'entremise des services de gestion de placements discrétionnaires fournis par le fiduciaire, de Gestion privée de portefeuille CIBC inc. (*GPP CIBC*) et de Gestion CIBC (collectivement, les *gestionnaires discrétionnaires*), toutes deux des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. Les gestionnaires discrétionnaires achètent des parts du Fonds au nom de leurs clients et sont les porteurs de parts inscrits du Fonds. Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*) et Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), toutes deux des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC, sont les courtiers par l'intermédiaire desquels les clients sont dirigés vers le fiduciaire et les Services de portefeuille personnalisé CIBC. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, le fiduciaire reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des comptes gérés discrétionnaires, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds. La Banque CIBC reçoit des honoraires du fiduciaire à l'égard de SI CIBC et Placements CIBC en aidant les clients à ouvrir des comptes de gestion de placements discrétionnaires auprès du fiduciaire, et en gérant les relations avec les clients. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. Vous trouverez d'autres détails sur l'entente entre la Banque CIBC et le fiduciaire dans l'accord sur les comptes de gestion de placements discrétionnaires entre le fiduciaire et les clients.

GPP CIBC et Gestion CIBC reçoivent des honoraires de leurs clients en leur offrant des comptes gérés discrétionnaires, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peuvent verser une partie de ces honoraires à leurs conseillers en placement.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers et sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et à l'exécution d'opérations de portefeuille. Les

activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) et CIBC World Markets Corp., toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces services aident les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération des commissions avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 1 060 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans la valeur. Aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés par le Fonds à CIBC World Markets Corp.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut acheter et vendre des titres de la Banque CIBC. Le Fonds peut également, de temps à autre, acheter des titres souscrits par un courtier lié, comme MM CIBC ou CIBC World Markets Corp., toutes deux des sociétés affiliées du gestionnaire. Ces opérations sont actuellement effectuées conformément aux directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) de la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités et titres qu'il peut détenir. Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit des services au Fonds, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2009 et pour les autres périodes indiquées terminées les 31 décembre.

Actif net par part du Fonds¹

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Actif net au début de la période	16,20 \$	20,52 \$	20,86 \$	19,53 \$	17,44 \$	16,25 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des revenus	0,37 \$	0,84 \$	0,83 \$	0,81 \$	0,71 \$	0,68 \$
Total des charges	–	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,05	1,18	0,14	0,83	0,16	0,15
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,77	(3,92)	(0,54)	0,68	1,96	1,03
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	1,19 \$	(1,91)\$	0,41 \$	2,31 \$	2,82 \$	1,85 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	0,44 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,23 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,20	0,44	0,48	0,46	0,44	0,53
Des gains en capital	–	1,50	–	0,16	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,38 \$	2,38 \$	0,79 \$	0,94 \$	0,67 \$	0,66 \$
Actif net à la fin de la période	16,99 \$	16,20 \$	20,52 \$	20,89 \$	19,53 \$	17,44 \$

¹Données tirées des états financiers intermédiaires non vérifiés et annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	435 062 \$	382 006 \$	586 260 \$	529 109 \$	407 774 \$	286 501 \$
Nombre de parts en circulation⁴	25 573 594	23 507 820	28 527 171	25 332 510	20 876 616	16 428 507
Ratio des frais de gestion⁵	0,09 %*	0,08 %	0,07 %	0,07 %	0,07 %	0,09 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,34 %*	0,33 %	0,32 %	0,33 %	0,31 %	0,33 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,06 %*	0,07 %	0,02 %	0,03 %	0,01 %	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	54,50 %	42,03 %	16,99 %	8,73 %	3,35 %	7,91 %
Valeur liquidative par part	17,01 \$	16,25 \$	20,55 \$	20,89 \$	19,53 \$	17,44 \$

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 30 juin 2009 et aux 31 décembre des autres périodes indiquées.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement, ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, et calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les frais de gestion.

Pour la période terminée le 30 juin 2009, environ 100 % des frais de gestion tirés du Fonds sont attribuables aux charges d'administration, aux conseils en placement et au profit.

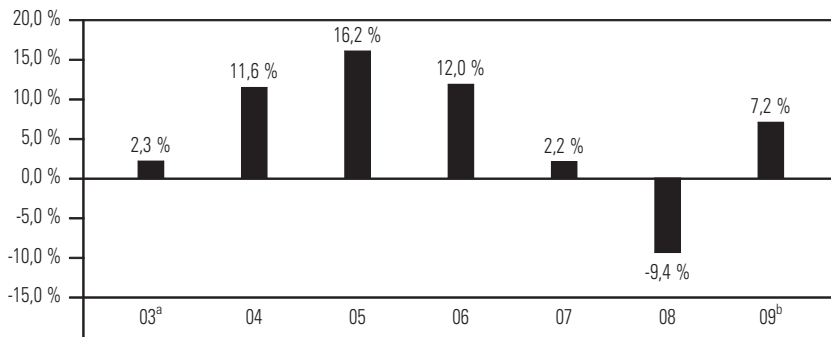
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Le rendement du Fonds est déduction faite des frais et des charges. Voir la rubrique intitulée *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.



^aLe rendement de 2003 couvre la période du 24 novembre 2003 au 31 décembre 2003.

^bLe rendement de 2009 couvre la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009.

Sommaire du portefeuille de placements (au 30 juin 2009)

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	24,29 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	19,49 %
Énergie	9,11 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,86 %
Obligations de sociétés	7,43 %
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	6,94 %
Services publics	6,10 %
Services de télécommunications	6,06 %
Consommation discrétionnaire	4,48 %
Matériaux	3,35 %
Biens de consommation de base	2,82 %
Industrie	2,06 %
Autres actifs, moins les passifs	0,01 %

Principales positions	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,86 %
Province d'Ontario, 5,00 %, 08/03/2014	5,04 %
Banque Royale du Canada	3,45 %
Banque de Montréal	3,28 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,08 %
Province de Québec, 5,50 %, 01/12/2014	2,69 %
Gouvernement du Canada, 4,50 %, 01/06/2015	2,56 %
Hydro-Québec, 6,50 %, 15/02/2011	2,55 %
Province d'Ontario, 4,20 %, 08/03/2018	2,42 %
EnCana Corp.	2,19 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,65 %, 18/12/2018	2,08 %
Corporation Financière Power	2,07 %
TransCanada Corp.	2,02 %
Province de Québec, série B079, 4,50 %, 01/12/2016	2,01 %
Banque Toronto-Dominion (La)	1,94 %
Société Financière Manuvie	1,89 %
Canadian Utilities Ltd., catégorie A	1,87 %
Province de Québec, 4,50 %, 01/12/2018	1,83 %
Franco-Nevada Corp.	1,83 %
BCE Inc.	1,70 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,66 %
Société aurifère Barrick	1,52 %
Fiducie canadienne pour l'habitation N° 1, série 23, 4,10 %, 15/12/2018	1,49 %
Master Credit Card Trust, 5,30 %, 21/08/2012	1,47 %
Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales	1,26 %

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs, ou qui y renvoient, ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le Fonds constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les réalisations du Fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres : l'économie générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Pour ce qui compte
dans votre vie

Fonds communs Impérial

Banque CIBC

5650 Yonge Street, 19th Floor
Toronto (Ontario)
M2M 4G3

1-888-357-8777

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels